



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 22 janvier 2020  
N°1965

## INVITATION PRESSE

**Agnès PANNIER-RUNACHER,**  
secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances

**se rendra en Gironde (33)  
pour un déplacement consacré à la reconquête industrielle**

**Jeudi 23 janvier**

**Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, se rendra en Gironde ce jeudi 23 janvier. La journée permettra de mettre en lumière les principaux défis de la reconquête industrielle que sont les compétences, la transition écologique et la transition numérique.

Pour la première fois depuis plus de 15 ans, la France crée plus d'emplois industriels qu'elle n'en détruit et ouvre ou agrandit plus de sites industriels qu'elle n'en ferme. La France enregistre ainsi un solde net de +27 000 emplois industriels depuis mi-2017. Il faut désormais conforter et amplifier ce rebond à l'échelle des territoires, alors que 50000 emplois industriels à tous les niveaux de qualifications et de responsabilités ne sont pas pourvus faute de candidats.

La secrétaire d'Etat visitera deux sites industriels à Pessac (33), avant de signer à Bordeaux le protocole d'accord « Territoires d'industrie » de la Nouvelle-Aquitaine, avec **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

L'initiative « Territoires d'industrie », lancée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, s'inscrit dans cette stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Pilotée au niveau régional par les conseils régionaux, la démarche a pour objectif de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (Régions, EPCI, Etat, opérateurs...) et les acteurs industriels afin d'identifier les besoins de chaque territoire et de concentrer les moyens d'actions pour répondre à ces besoins.

La région Nouvelle-Aquitaine est concernée par 14 Territoires d'industrie, soit 65 Intercommunalités.

Après les signatures des plans d'actions de 3 premiers territoires en 2019, la secrétaire d'Etat signera avec le président de Région et les industriels présents pas moins de 11 plans d'actions territoriaux pour le développement de l'industrie, représentant une centaine de projets concrets et co-construits par les élus et les industriels sur les axes « attirer », « recruter », « simplifier » ou encore « innover ».

Sont concernés les territoires de Lacq-Pau – Tarbes, Angoulême Cognac, Bassin de Brive – Périgord, Libournais, Limoges Métropole Elan, Niort Haut-Val-de-Sèvre, Nord Poitou, Pays Adour Landes océanes, Pays Basque, Périgord-Limousin, Rochefort.



## **Programme prévisionnel**

*Toutes les séquences sont ouvertes aux journalistes accrédités*

- 12h10** Visite du Centre régional « Vincent Merle » pour l'orientation et la formation (Aquitaine Cap Métiers) puis rencontre avec des apprenants  
*102, avenue de Canéjan, Pessac (33)*
- 14 h 00** Visite du site industriel « Serma Technologies »  
*15, rue Galilée, Pessac (33)*
- 15 h 25** Arrivée de la secrétaire d'Etat à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine  
*14, rue François de Sourdis, Bordeaux (33)*
- 15 h 30** Cérémonie de signature du protocole d'accord « Territoires d'industrie » Nouvelle Aquitaine, avec **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
- 16 h 30** Point presse

**Accréditations auprès du service presse de la préfecture de la Gironde :**

**05 56 90 60 18 – [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)**

### **Contact presse :**

Cabinet A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - [presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr)